



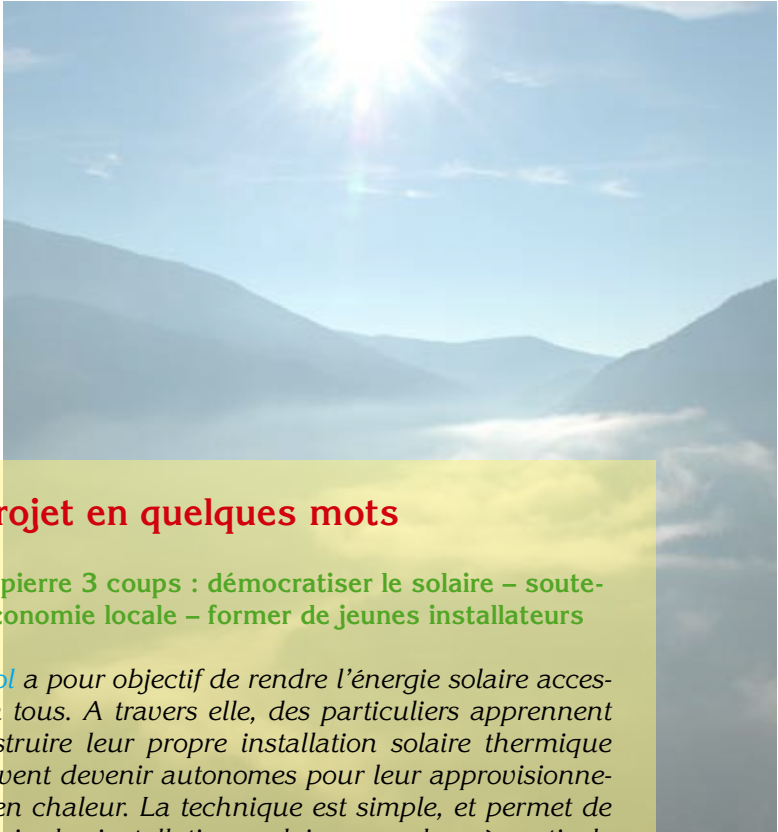
solar
SOLAR SUPPORT

SEBASOL

Nous on n'a pas de pétrole mais on a Sebasol



Sebasol (Self Bâtir Solaire) popularise l'énergie solaire en permettant aux particuliers de construire eux-mêmes leurs propres installations solaires thermiques. Sebasol regroupe quatre associations sans buts lucratifs, désignées sous l'appellation de centres régionaux, et dont les membres sont tous des autoconstructeurs : Sebasol Vaud, Sebasol Genève, Sebasol Valais, et Sebasol Jura français. Les centres régionaux suisses sont réunis sous un toit commun, l'association SolarSupport, qui promeut une technique libre de brevet.



Le projet en quelques mots

D'une pierre 3 coups : démocratiser le solaire – soutenir l'économie locale – former de jeunes installateurs

Sebasol a pour objectif de rendre l'énergie solaire accessible à tous. A travers elle, des particuliers apprennent à construire leur propre installation solaire thermique et peuvent devenir autonomes pour leur approvisionnement en chaleur. La technique est simple, et permet de construire les installations solaires sur place à partir de matériel acheté à des fournisseurs locaux. Les mises à niveau des responsables techniques sont régulières, et la connaissance du rapport qualité/prix des divers éléments des installations solaires permet d'importants gains de coûts et de temps. Les installations se révèlent ainsi de très bonne qualité, conformes aux normes en vigueur, et bon marché. Sebasol forme également de jeunes artisans à l'énergie solaire qui seront des ambassadeurs efficaces des énergies renouvelables.



1er coup : Démocratiser le solaire

Apprendre... Et puis construire !

Tout commence par un apprentissage : le particulier qui souhaite apprendre à monter sa propre installation solaire suit l'un des cours proposés par [Sebasol](#). La technique enseignée, développée par l'association faïtière Solar Support, est homologuée (label de qualité fédéral SPF 172). Les cours ont lieu un samedi par mois. Cette journée de formation dure 14 heures, autant dire qu'elle est intense ! A l'issue de celle-ci, les participants repartent lourdement chargés : une documentation technique fournie sous le bras, et dans la tête toutes les connaissances qui leur permettront de monter leur propre installation solaire. Il est donc temps pour eux de se mettre au travail...

Celui-ci sera d'abord intellectuel. L'installation, en effet, doit être dimensionnée, et son coût estimé. Pour cela, Sebasol met à disposition de l'autoconstructeur des aides aux calculs (téléchargeables depuis www.sebasol.ch), des estimatifs portant sur des installations standard (également sur le site internet), ainsi que son expérience qui, elle, est inestimable (mais pas téléchargeable).

Une fois les calculs de coûts et de dimensionnements effectués, [Sebasol](#) effectue la commande de matériel, sans marge bénéficiaire, et prête à l'autoconstructeur l'outillage nécessaire. Le local du centre régional vaudois sert à la fois de salle de cours et d'entrepôt pour le matériel. Le chantier peut ensuite commencer. En résumé, il s'agit de construire les absorbeurs, de les poser sur le toit, de tirer les lignes jusqu'à la chaudière et d'effectuer les branchements d'arrivées d'eau. Par écrit, cela paraît simple, et en réalité... ce n'est pas si compliqué ! L'encadrement est assuré par l'équipe technique de [Sebasol](#), qui fournit ponctuellement des conseils à l'autoconstructeur durant la phase de réalisation. L'installation terminée est inspectée par ce même service technique qui, s'il la juge satisfaisante, délivre une certification de conformité aux normes en vigueur, et, bien sûr, congratule l'héroïque autoconstructeur. Il y a de quoi : non content d'avoir acquis une quasi-autonomie en énergie de chauffage à la sueur de son front et contre une centaine d'heures de travail, celui-ci épargne à la planète l'émission de 1 kg de CO₂ par m² de capteurs et par jour de soleil.

Des sous, toujours moins de sous...

Populariser une technique implique aussi d'assurer à tout-un-chacun son accessibilité en termes financiers. Le particulier souhaitant monter lui-même son installation solaire achète une licence d'autoconstruction à [Sebasol](#). Celle-ci sert à financer le centre régional et le cours de formation.

Outre la licence, l'essentiel des frais se résume à l'achat de matériel pour la construction de l'installation solaire, et le recours à des corps de métiers pour certains travaux spécifiques (ferblanterie, certains branchements sanitaires).

Ainsi, en construisant lui-même son installation solaire à partir de matériel simple, le particulier voit sa dépense fortement réduite par rapport aux frais générés par la réalisation d'une installation «clé-en-main», constituée d'absorbeurs issus de production industrielle. Actuellement, les installations autoconstruites coûtent généralement la moitié du prix d'une installation commerciale, et les données 1993-2005 semblent montrer que cet écart se maintient. Avec les subventions consenties dans certains cantons, cela rend le kWh solaire compétitif avec celui produit avec le mazout !



2ème coup : soutenir l'économie locale

Le matériel à portée de main

La technique de construction des installations SolarSupport SPF172 ne nécessitant aucun matériel complexe, [Sebasol](#) acquiert les fournitures nécessaires en privilégiant les entreprises suisses et en répartissant les commandes sur plusieurs fournisseurs. Toute dépendance vis-à-vis d'un producteur particulier est ainsi limitée au maximum. L'association ne faisant aucun crédit aux autoconstructeurs, elle peut payer les entreprises dans un court délai, ce qui lui assure un statut de partenaire économique local fiable.

Une petite part des travaux dans le cadre d'un chantier d'autoconstruction solaire doivent être confiés à des corps de métiers (ferblantier et spécialiste sanitaire). En terme de retombées économiques, cela se traduit par quelques 20% de l'investissement des autoconstructeurs qui parvient aux artisans locaux pour la réalisation des travaux spécialisés.

Tout laisser faire (ou presque...)

Plutôt que de construire eux-mêmes, certains particuliers préfèrent s'adresser à un installateur lié par convention aux centres régionaux [Sebasol](#). Cette convention, outre un cahier des charges détaillé, inclut un engagement éthique qui garantit la transparence des coûts, ainsi que le libre échange de l'information et des développements techniques. Les installations montées par les artisans du réseau [Sebasol](#) coûtent environ 20 à 35% de moins que d'autres systèmes « luxueux » (car dans le solaire comme ailleurs, il y a le fonctionnel et le prestige). 12 installateurs sont actuellement regroupés sous la convention [Sebasol](#). Ils incluent le solaire thermique dans le cadre de leurs activités coutumières (sanitaire, ferblanterie, pose de chaudières à bois, photovoltaïque, ventilation mécanique à double flux etc.).

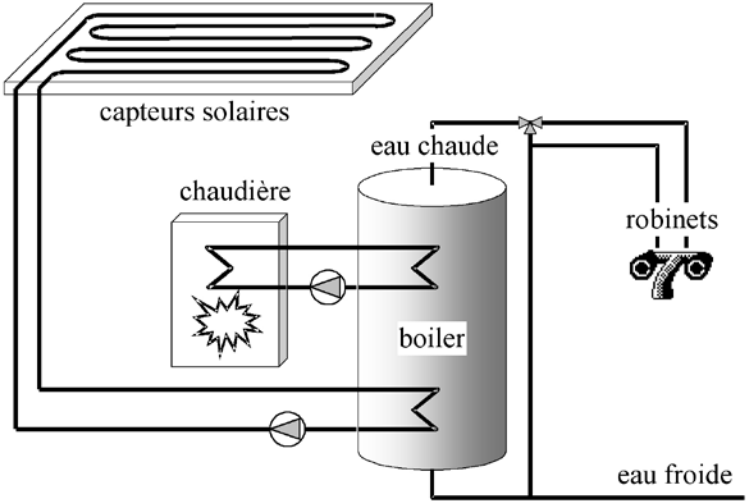


3ème coup : Former de jeunes installateurs

A une démarche visant à démocratiser une énergie renouvelable d'avenir, [Sebasol](#) associe un travail d'ordre social en formant de jeunes stagiaires à la construction d'installations solaires. D'abord "bleus", puis "ouvriers" et enfin "contremaîtres", ceux-ci assistent soit les installateurs dans leurs tâches, soit les autoconstructeurs qui le souhaitent sur leur chantier. Ces stagiaires sont suivis par l'équipe technique de [Sebasol](#). Leur activité est rémunérée, et leur engagement est coordonné par le centre régional, qui suit également leurs cursus, et décide de leur passage d'un statut à l'autre (avec parfois des rétrogradations...). Au terme de cette formation peu formelle mais très axée vers la pratique, les compétences du stagiaire sont examinées par les responsables techniques et des installateurs sous convention. En cas de réussite, un nouvel installateur [Sebasol](#) voit le jour. En cas d'échec, et bien... rien n'est perdu, chacun peut tenter sa chance autant de fois qu'il le souhaite : il y a une place au soleil pour tous...

Dix stagiaires sont actuellement actifs au sein des centres régionaux [Sebasol](#).

Une installation solaire thermique en quelques traits





Qu'est-ce qu'on gagne ?

Une perte de poids certaine...

C'est connu, après plus d'une centaine d'heures de chantier, tous les autoconstructeurs retrouvent leur silhouette de jeune homme / de jeune fille...

Une installation de chauffage efficace et surtout non polluante

L'installation standard en autoconstruction produit de 60 à 90% de l'énergie pour l'eau chaude sanitaire et de 20 à 70% de la chaleur pour le chauffage, suivant le projet (installation pour l'eau chaude sanitaire seulement, ou installation pour l'appoint de chauffage dans un bâtiment Minergie). Ceci représente une économie de 30 à 70 litres de mazout par m² de capteur par an, soit, pour une installation de 20 m², entre 2 et 4 tonnes de CO₂ qui ne seront PAS relâchés dans notre atmosphère déjà surchauffée. Ce n'est pas encore le Protocole de Kyoto, mais... Quelques exemples pour illustrer ce long discours :

A Villars-le-Terroir, 18 m² de capteurs assurent 60% de la production annuelle de chaleur avec un appoint fourni par un poêle à bois simple

Une menuiserie de Cergnat et l'habitation voisine sont désormais chauffées par 27 m² de capteurs solaires et une chaudière à copeaux, laquelle permet de valoriser sur place les déchets de bois de l'entreprise.

A Pampigny, une installation sur un toit traditionnel permet aussi de chauffer la piscine adjacente à la maison.

L'autonomie vis-à-vis des énergies fossiles

Pour les autoconstructeurs dont une grande partie de la chaleur est fournie par le solaire et le reste par un chauffage à bois, l'augmentation du prix du mazout est peut-être un sujet de conversation, mais certainement plus de préoccupation...

Des économies pour les uns – du travail pour les autres

Contre une centaine d'heures de travail pour un système simple, l'autoconstructeur acquiert une installation solaire thermique à un prix très avantageux (environ 7'000 frs pour un ménage de 4 personnes). Les artisans locaux sont sollicités pour les travaux spécialisés sur environ 20-30 chantiers d'autoconstruction chaque année. Et d'un chantier à l'autre, des stagiaires se forment pour devenir des installateurs en solaire thermique.

Les centres régionaux

<i>Sebasol Vaud</i>	<i>info@sebasol.ch</i>	<i>021 311 37 42</i>
<i>Sebasol Valais</i>	<i>info-vs@sebasol.ch</i>	<i>027 746 47 08</i>
<i>Sebasol Genève</i>	<i>info-ge@sebasol.ch</i>	<i>022 329 00 02</i>
<i>Sebasol Jura français</i>	<i>info-frju@sebasol.ch</i>	<i>0033 (0)3 84 45 42 72</i>

www.sebasol.ch

SEBASOL



Installations solaires - Information et conseils - Dimensionnement - Cours et conférences
Systèmes en autoconstruction - Chantiers pédagogiques